

2- Cadre de vie

S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré

A l'image d'autres territoires, celui de la communauté de communes est actuellement confronté à un appauvrissement qualitatif et quantitatif des ressources, que l'on parle des sols, de l'eau, ou de la biodiversité. Ce constat pose de sérieuses questions quant à la durabilité des activités humaines et la manière de peupler la Vallée de l'Hérault. La responsabilité de la communauté de communes est de répondre à ces questions, à travers sa compétence en aménagement du territoire.

S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré signifie donc maîtriser la relation des activités humaines à l'espace.

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault est à la recherche d'un nouvel équilibre, capable d'intégrer la nécessaire croissance des espaces urbanisés dans le respect du cadre naturel, des paysages, des patrimoines, et dans l'utilisation des ressources naturelles.

Cette démarche consiste à trouver une nouvelle manière de structurer le territoire, en planifiant et anticipant le développement, tout en s'inscrivant dans la problématique de conserver un territoire à mi-chemin entre l'urbain et le rural. La qualité du cadre de vie dépend de la capacité à conserver ses formes et identités urbaines, en limitant l'étalement du bâti, et à réduire l'empreinte écologique en proposant des modes de gestion des ressources et des espaces innovants.

FOCUS TERRITOIRE

- ▶ Nombreux espaces naturels et agricoles
- ▶ Espaces urbanisés de tailles variables
- ▶ Progression de l'urbanisation de 10 à 15% entre 2008 et 2013
- ▶ Déplacement des zones agricoles
- ▶ Fort taux d'artificialisation des sols (400 ha entre 1996 et 2009)

Objectif 5 Maîtrise du développement urbain

Objectif 6 Préservation du patrimoine et de la biodiversité

Objectif 7 Gestion durable des ressources



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS